



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1^{er} semestre 2011

I Comptes Consolidés Condensés

Le Conseil d'administration réuni ce jour 30 août 2011 a arrêté les comptes semestriels consolidés du Groupe Électricité de Strasbourg, dont les éléments clefs s'établissent au 30/06/2011 comme suit, en normes IFRS :

	30 juin 2010	30 juin 2011	Variation 2011/2010 en %
	M€	M€	
Chiffre d'affaires	292.0	285.9	-2,1
Résultat opérationnel courant (1)	41.1	44.8	9
Résultat opérationnel	41,1	46.7	13,6
Résultat Net part du Groupe	28,1	31,5	12,1

(1) Le résultat opérationnel courant est présenté conformément à la recommandation 2009-R-03 du Conseil National de Comptabilité (CNC). Il n'inclut pas les autres produits et charges opérationnels visés au § 28 du IASB Framework, ni les variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés « own use » déqualifiés.

Le chiffre d'affaires consolidé atteint 285,9 M€ en légère diminution par rapport au 1er semestre 2010. Cette baisse est essentiellement générée par une contraction des consommations d'électricité liée à des conditions climatiques particulièrement douces et au recul des ventes aux grands comptes dans le secteur industriel.

La croissance des prestations de services et des ventes de gaz, la hausse des tarifs régulés et le développement des ventes dans d'autres segments clientèle ont partiellement compensé cette baisse.

Le résultat opérationnel s'affiche en progrès à 46,7 M€, traduisant concrètement la maîtrise des charges opérationnelles, la diminution sensible du coût d'achat des pertes réseaux et l'évolution positive de la juste valeur des positions d'achat d'énergie à terme.

Au final, le résultat net part du Groupe s'élève à 31,5 M€, en hausse par rapport à l'exercice précédent.

S'agissant des perspectives du second semestre, elles restent bien orientées malgré un contexte économique d'ensemble peu favorable qui pèse sur les ventes d'énergie aux entreprises. ES Énergies va poursuivre sa politique de développement des ventes d'électricité, de gaz et des services dans un contexte de concurrence accrue permis par l'entrée en vigueur au 01/07/2011 de l'ARENH auquel elle aura accès. Dans le même temps Électricité de Strasbourg continuera d'optimiser ses coûts opérationnels.

II Rapport semestriel d'activité

II – 1 Évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et incidence sur les comptes

Le Groupe ÉS a poursuivi au cours du premier semestre l'amélioration de sa performance dans ses métiers historiques, l'adaptation permanente de ses offres commerciales aux besoins de ses clients et le développement de nouvelles activités liées aux enjeux énergétiques. Dans ce dernier domaine, et forte de son expertise reconnue dans la géothermie, Électricité de Strasbourg s'est associée à la société Roquette et à la Caisse des Dépôts et Consignations pour créer, en juin dernier, la société Écogi qui réalisera et exploitera dans le Bas-Rhin la première centrale de production d'énergie issue de la géothermie profonde et à destination industrielle.

La maison-mère, Électricité de Strasbourg, a maintenu un niveau d'investissement élevé dans les réseaux, permettant de conforter la qualité de fourniture d'électricité au bénéfice de ses clients. Elle a également amélioré la marge opérationnelle de ses activités de distribution, en raison d'une part de la maîtrise de ses coûts opérationnels et d'autre part du fait de la mise en oeuvre de la loi du 9 décembre 2010, dite "NOME". (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité).

Sa filiale de commercialisation, ÉS Énergies Strasbourg, a poursuivi sa politique de développement en matière de sécurisation de son approvisionnement avec des énergies renouvelables et décarbonnées. En particulier, dans la mini-hydraulique, elle s'est associée à la société SHEMA, filiale du groupe EDF, pour rénover et acquérir de nouvelles centrales.

Dans le même temps, ÉS Énergies Strasbourg a entrepris les démarches ad hoc pour bénéficier de l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH) auprès d'EDF, afin de proposer à ses clients des offres compétitives. Par ailleurs, elle a poursuivi ses actions de collecte de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) de sorte à pouvoir répondre aux objectifs assignés en la matière par les pouvoirs publics.

La filiale Écotral a maintenu au premier semestre son activité dans le secteur des services énergétiques pour les entreprises et les collectivités territoriales malgré la conjoncture économique difficile. Elle a développé son offre d'énergies renouvelables dans la biomasse, afin de compenser le ralentissement des projets photovoltaïques consécutif à la nouvelle réglementation.

L'activité de la filiale immobilière Sofidal est restée stable dans un environnement morose. Le Groupe ÉS a poursuivi la réhabilitation d'un important bâtiment locatif au cœur de Strasbourg, lui appartenant, selon les normes de la très haute performance énergétique, traduisant ainsi son engagement dans les solutions «bâti/énergie».

II – 2 Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Bien évidemment, l'aléa climatique, qui a joué défavorablement au cours du premier semestre, demeure pour la fin de l'année 2011. Indépendamment de cet aléa, une hausse des tarifs régulés de vente (1,7% pour le tarif bleu) a été enregistrée en juillet suivie en août d'une hausse du tarif d'achat dit tarif de cession (1,3%) (voir point II-3 ci-dessous).

Le second semestre avec la poursuite de la mise en œuvre de la loi NOME ne devrait pas être marqué par des évolutions significatives même si l'on peut envisager une activité concurrentielle un peu plus soutenue sur le marché de la fourniture d'énergies aux clients, notamment industriels.

II – 3 Transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice et qui ont influé sur la situation d'Électricité de Strasbourg au cours du semestre

Électricité de Strasbourg, en tant que distributeur non nationalisé et selon les termes de la réglementation en vigueur, doit acheter l'énergie destinée à l'alimentation des clients aux tarifs réglementés auprès d'EDF selon un tarif spécifique dit tarif de cession qui s'applique à toutes les ELD. Les transactions relatives à cette fourniture ont représenté un montant total de 103,4 M€ au cours du premier semestre 2011, y compris la fourniture des pertes de réseau.

Dans le cadre du TaRTAM le dispositif de compensation des charges correspondantes a été opéré par EDF jusqu'au 30/06/2011 dans le but d'assurer à Électricité de Strasbourg in fine une compensation calquée sur celle issue des dispositions du décret 2007-689 du 04/05/2007 relatif précisément à la compensation des charges du tarif réglementé transitoire d'ajustement de marché. Ceci s'est traduit par une régularisation financière pour un montant de 2,4 M€.

III Déclaration des personnes physiques qui assurent la responsabilité du rapport financier semestriel

Bruno Fyot, Directeur Général et Fabrice Gourdeulier, Directeur Général Délégué certifient qu'à leur connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation d'Électricité de Strasbourg et qu'enfin le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du Règlement Général de l'AMF.

ÉLECTRICITE DE STRASBOURG
Société Anonyme au capital de 71 543 860 €
Siège social : 26, boulevard du Président Wilson
67932 STRASBOURG Cedex 9
558 501 912 RCS STRASBOURG
www.es-groupe.fr